

RCS : ANTIBES  
Code greffe : 0601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00809  
Numéro SIREN : 403 040 934  
Nom ou dénomination : A.B.F.

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2022 sous le numéro de dépôt 4049

**A.B.F.**

SARL au capital de 10 366,53 €

Siège social : Le Metropolis – 6, bis Avenue de NICE

06800 CAGNES SUR MER

R.C.S. ANTIBES 403 040 934

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

**ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL A.B.F.**

**EN SAS**

Aux associés de la SARL A.B.F.

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés du 7 juin 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à ces missions.

### **Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nos diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation à partir du bilan arrêté au 31/12/2021.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- au 31/12/2021, le résultat est bénéficiaire et les capitaux propres sont très supérieurs au capital social.
- la trésorerie est positive et la continuité d'exploitation n'est pas menacée ;
- aucun événement significatif intervenu postérieurement au 31/12/2021 ne nous a été signalé.

### **Mission du commissaire à la transformation**

Nos diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de constitution de la société, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier ne nous a été signalé.

Fait à Marseille, le 24 juin 2022

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Spira', is written in a cursive style.

Pour la Sarl OMEGA+ CONSULTANTS  
Jean SPIRA  
Commissaire aux comptes et à la transformation

**A.B.F.**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 10.366,53 euros**  
**Siège social : 6 bis, avenue de Nice**  
**Le Metropolis 06800 CAGNES-SUR-MER**  
**403 040 934 RCS ANTIBES**

**DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**  
**(ARTICLES L 224-3 ET L 223-43 DU CODE DE COMMERCE)**

Les soussignés :

**Monsieur BERTHIER Thierry**, propriétaire de 640 parts ;

**Madame BERTHIER Caroline**, propriétaire de 20 parts ;

**Madame BERTHIER Margaux**, propriétaire de 20 parts ;

Seuls associés de la Société **A.B.F.**,

Société à responsabilité limitée au capital de 10.366,53 euros, dont le siège social est 6 bis, avenue de Nice, Le Metropolis 06800 CAGNES-SUR-MER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 403 040 934 RCS ANTIBES,

lesquels envisagent la transformation de ladite société en Société par actions simplifiée,

ont décidé, à l'unanimité, conformément aux dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce, de désigner :

**La SARL OMEGA+ CONSULTANTS**  
**25, boulevard Merle, bâtiment C 25**  
**13012 MARSEILLE**

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation avec pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L 224-3 du Code de commerce, et d'établir le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L 223-43 du Code de commerce.

Fait à CAGNES-SUR-MER,  
Le 07 juin 2022.

**M. BERTHIER Thierry**



**Mme BERTHIER Caroline**



**Mme BERTHIER Margaux**

